



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E175367

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2026

ÉDITÉ LE

16/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/04/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 839540341

Siret : 839 540 341 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 377856/N

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB12468502

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB12467915

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : ROY ENERGIES

7 RUE DU BOUCHAUD
TILLIERES
49230 SEVREMOINE

Téléphone : 02 41 46 68 96

Fax :

Portable :

Site Internet : roy-energie.com

E-mail : contact@roy-energies.fr

Responsabilité légale :

BRUNO SEVRIN CO-GÉRANT / CHEVREAU ERIC CO-GÉRANT / EGREAU PATRICE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	26/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/06/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	26/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.